

# France : l'audiovisuel public fait débat

**Réforme** La décision du gouvernement de cantonner France 4 au Web inquiète, parmi d'autres points d'achoppement.

Les annonces, lundi, de la ministre de la Culture Française Nyssen concernant l'avenir de l'audiovisuel public ne passent pas. Un des points d'achoppement de ce "scénario de l'anticipation" présenté aux dirigeants de France Télévisions, Radio France, France Médias Monde, TV5 Monde, Arte et l'Ina : la fin de la diffusion de France 4 sur la TNT (télévision numérique terrestre). La chaîne jeunesse du groupe France Télévisions deviendrait une chaîne purement dédiée au Web, à l'instar de BBC Three.

Face à cette décision, dont le calendrier n'a pas été acté, ni la direction de France 4, ni celle du groupe public, contactées par nos soins, ne souhaitent réagir pour le moment. En revanche, la députée LREM Frédérique Dumas, coordinatrice d'un groupe de travail parlementaire sur l'audiovisuel public, n'a pas mâché ses mots sur France Inter ce mardi.

Elle a reproché à la ministre de la Culture de n'avoir pas tenu compte de l'avis de son groupe sur le sujet, rappelant le rôle de la chaîne dans l'éducation aux médias et l'éveil des enfants, ainsi que son utilité pour "réduire les fractures sociales et culturelles". "En mettant la chaîne sur le numérique, il y a tout un tas de Français qui ne pourront pas y accéder", a plaidé la députée, ajoutant que "tous les pays européens ont au moins une ou deux chaînes pour enfants". Selon elle, "il n'y a pas eu de débat".

Les auteurs ont également exprimé leur inquiétude, puisque France 4 accueille de nombreuses heures de programmes d'animation, et fait mouche auprès des 4-14 ans, avec une part d'audience de 6,6% en mai sur cette tranche d'âge. "Aucune garantie n'est apportée à ce stade sur la pérennité du partenariat qu'a noué France Télévisions avec un secteur de l'animation dont

chacun loue l'excellence et la créativité", estime la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) dans un communiqué. La Société civile des auteurs multimédia (Scam) juge, de son côté, que "la réduction du nombre de chaînes linéaires n'est pas nécessairement un signe positif pour la création".

## Investissement "insuffisant"

D'autres craintes ont été exprimées par les syndicats de l'audiovisuel sur le financement de cette réforme qui prévoit une augmentation "significative" des programmes régionaux de France 3, le rapprochement de France Bleu et France 3, et le développement du numérique. La CGT de France Télévisions remarque que "l'effort d'investissement dans le numérique, à hauteur de 150 millions d'euros pour tout l'audiovisuel public à l'horizon 2022 va dans le bon sens mais reste insuffisant".

Concernant les économies demandées à l'audiovisuel public, Françoise Nyssen a précisé ce mardi sur CNews que ces économies seront inférieures à 500 millions d'euros par an (chiffre évoqué par la presse), "plus près de 300 millions". L'essentiel de cet effort étant supporté par France Télévisions, qui absorbe les deux tiers du budget de l'audiovisuel public (d'un montant de 3,8 milliards d'euros en 2018).

Quant à la volonté du gouvernement de rapprocher France 3 et France Bleu sur des programmes communs, le Syndicat national des journalistes (SNJ) de Radio France redoute que les locales de France Bleu soient absorbées par les locales de France 3.

C.G.

# 300

millions d'euros

Ce sont approximativement les économies demandées à l'audiovisuel public par la ministre Françoise Nyssen.